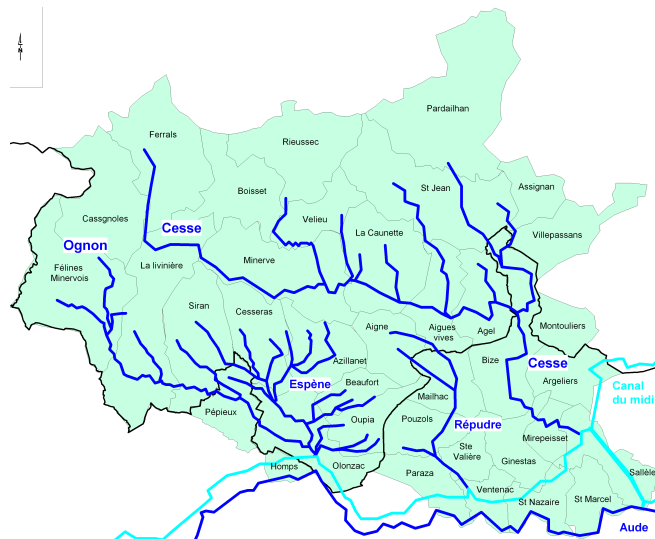
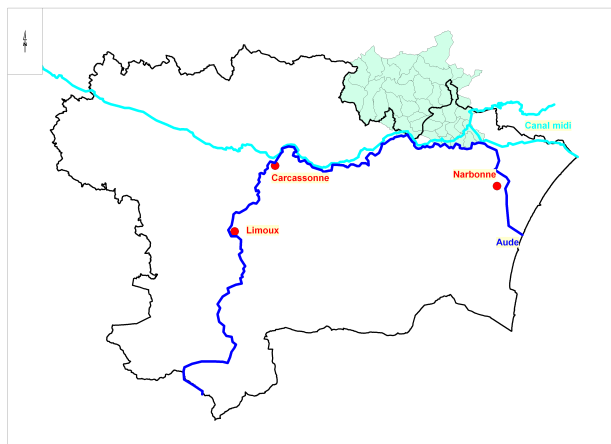


EPCI de bassin : SIAH du MINERVOIS



Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique du Minervois – Départements Aude et Hérault

Président : Alain FABRE

Secrétaire : Virginie GRES

Adresse courrier

49 avenue de la Gare

11 120 BIZE MINERVOIS

Tel. 04.68.48.63.16 - Fax. 04.68.42 31 87

Mail. siah.minervois@orange.fr

Technicienne SMMAR : Séverine GAMBART, 04 68 45 64 13

smmar11@orange.fr

Siège social :

Route de Mirepeisset –

11 120 GINESTAS

Date de création : le 28 décembre 2005 par arrêté préfectoral n°2005-11-4046

Modification des statuts : Mise en place d'un troisième vice-président, arrêté préfectoral n° 2008-11-5945

Règlement intérieur : Oui

Payeur : Trésorerie de Ginestas

Superficie : 500 km².

Linéaire du réseau hydrographique : 180 km + petit chevelu

Nombre de communes adhérentes : 37

Population totale : 16200

Nombre de communes intégrées dans le périmètre du SAGE BVA : 6

Schéma : Les études « schémas » ont été terminées sur les deux départements depuis 2006.

Plan Pluriannuel de Gestion : il a été finalisé en 2007

DIG globale portant sur l'ensemble des travaux du PPGR obtenue le 3 mars 2008 pour une durée de 15 ans

Liste des communes adhérentes et leurs délégués au SIAH du Minervois

<u>AGEL</u>	M. René CAUQUIL	<u>MIREPEISSET</u>	M. Armel CARBONNET
	Mme Marie LANET		M. Robert AMOKRANE
<u>AIGNE</u>	M. Yves FRAISSE	<u>MONTOULIERS</u>	M. Gérard GLEIZES
	M. Gérard ALRANG		M. Michel JEREZ
<u>AIGUES VIVES</u>	M. Jean-Pierre BARTHES	<u>OLONZAC</u>	M. Gérard MARCOUIRE
	Mme Colombe MALHERBE		M. André PRADE
<u>ARGELIERS</u>	M. Christian ROUZAUD	<u>OUIPIA</u>	Mme Pascale ROQUERE
	M. Didier LAURE		M. Jean Marc SANCHEZ
<u>ASSIGNAN</u>	M. Jean-Jacques PAUL	<u>PARAZA</u>	M. Françis GARCIA
	M. Etienne BOURDEL		M. Serge PECH
<u>AZILLANET</u>	Mme Nicole BELTRAN	<u>PARDAILHAN</u>	M. Pierre DONNADIEU
	M. J-Louis FRAISSE		Mme Sylvette VABRE
<u>BEAUFORT</u>	M. Antoine MALDONADO	<u>PEPIEUX</u>	M. Frédéric ARQUIER
	M. Laurent BORIOS		M. Philippe MAYNADIE
<u>BIZE MINERVOIS</u>	M. Alain FABRE	<u>POUZOLS MINERVOIS</u>	M. Claude GUIBBERT
	M. Philippe ASSIE		M. Bernard ALBERT
<u>BOISSET</u>	M. Roger FOURNIER	<u>RIEUSSEC</u>	M. Alain MOULY
	M. Joël CALAS		M. Christian ROUSSEL
<u>CASSAGNOLES</u>	M. Michel RUFEL	<u>SAINT JEAN DE MINERVOIS</u>	M. Robert BARTHEZ
	M. Wiliam BRUNEAU		M. Raymond MIQUEL
<u>CESSERAS</u>	M. Jean Bernard TOLOMIO	<u>SAINT MARCEL</u>	M. Guillaume HERAS
	M. Christian RASSIGUIER		M. Raymond SALAS
<u>FELINES MINERVOIS</u>	Mme Viviane BINDER	<u>SAINT NAZAIRE d'Aude</u>	M. Yves HELAINE
	M. Laurent MORI		M. Richard SIEVERS
<u>FERRALS LES MONTAGNES</u>	M. Pierre DIGUE	<u>SAINTE VALIERE</u>	M. Albert ALVAREZ
	Mme Michèle DAVID		M. Didier FLORY
<u>GINESTAS</u>	M. Marcel COMPE	<u>SALLELES D'AUDE</u>	M. Yves BASTIE
	M. Francis TORRESAN		Mme Danielle DURA
<u>HOMPS</u>	M. Aguedo ORTIZ	<u>SIRAN</u>	M. René CHABBERT
	M. Christophe ALRANG		M. Sébastien OLIVARES
<u>LA CAUNETTE</u>	M. Henri POUMAYRAC	<u>VELIEUX</u>	Non déterminé
	M. Frédéric GAUYACQ		Non déterminé
<u>LA LIVINIÈRE</u>	M. Pierre-André PEDESSEAU	<u>VENTENAC</u>	M. Christian LAPALU
	M. Nicolas ARNAUD		M. Guy CALCOEN
<u>MAILHAC</u>	M. Gérard SCHIVARDI	<u>VILLEPASSANS</u>	Non déterminé
	M. Jésus GUILLEM		Non déterminé
<u>MINERVE</u>	M. Jacques DUPRAT		
	M. Bernard ROUANET		

Membres du bureau de l'EPCI :

PRÉSIDENT : FABRE Alain, Maire de BIZE MINERVOIS

VICE - PRÉSIDENTS : CHABBERT René, Maire de Siran
DURA Danielle, Adjointe au Maire de Sallèles d'Aude
SCHIVARDI Gérard, maire de Mailhac

MEMBRES DU BUREAU :

- MARCOUÏRE Gérard, maire d'Olonzac
- BARTHES Jean-Pierre, maire d'Aigues-Vives
- MAYNADIER Philippe, délégué de Pépieux
- FRAISSE Yves, maire d'Aigne
- CARBONNET Armel, délégué de Mirepeisset

Membres des commissions de l'EPCI :

Commission géographique du bassin de la Cesse:

- Danièle DURA (responsable de la commission)
- Daniel PIVA Maire de Ferrals les Montagnes
- Michel RUFEL Maire de Cassagnoles
- Roger FOURNIER Maire de Boisset
- Pierre-André PEDESSEAU Maire de La Livinière
- Alain MOULY Maire de Rieussec
- Marie-Françoise FRANC-ROUANET Maire de Vélioux
- Didier VORDY Maire de Minerve
- Pierre DONNADIEU Maire de Pardailhan
- Francis BARTHES Maire de St Jean du Minervois
- Henri POUMAYRAC Maire de La Caunette
- Monique ESTRABAUT Maire de Assignan
- Jean-Paul CRASSUS Maire de Villepassans
- Jean-Pierre BARTHES Maire d'Aigues Vives
- René CAUQUIL Maire d'Agel
- Gérard GLEIZES Maire de Montouliers
- Christian ROUZAUD Maire d'Argeliers
- Marcel COMPE Maire de Ginestas
- André RATIA Maire de Mirepeisset
- Bernard PENDRIEZ Maire de St Marcel sur Aude
- Yves BASTIE Maire de Sallèles d'Aude
- Régis AVEROUS Maire de Saint Nazaire d'Aude

Commission géographique du bassin du Répudre :

- Gérard SCHIVARDI (responsable de la commission)
- Yves FRAISSE Maire de Aigne
- Louis PECH Maire de Pouzols Minervois
- Francis GARCIA Maire de Paraza
- Christian LAPALU Maire de Ventenac en Minervois
- Régis AVEROUS Maire de St Nazaire d'Aude
- Viviane DURAND Maire de Sainte Valière

Commission géographique du bassin de l'Ognon et de l'Espène :

- René CHABBERT (responsable de la commission)
- Jean-Pierre PASTRE Maire de Félines Minervois
- Pierre-André PEDESSEAU Maire de La Livinière
- Jean-Bernard TOLOMIO Maire de Cesseras
- Pascal VALLIERE Maire de Pépieux
- Martine OLMOS Maire d'Azillanet
- Antoine MALDONADO Maire de Beaufort
- Jacques VIDAL Maire de Oupia
- Anne ALRANG Maire de Homps
- Gérard MARCOUIRE Maire de Olonzac
- Philippe MAYNADIER Délégué de Pépieux

Problématique et objectifs au SIAH Minervois :

Sur le bassin de **la Cesse**, les points les plus sensibles se situent globalement dans les limites départementales de l'Aude. C'est au niveau de Bize Minervois et surtout de Sallèles d'Aude que se trouvent les principales zones urbaines sensibles aux inondations. Cependant, pour les deux villages, la protection contre les crues passe également par le ralentissement et la rétention des écoulements. Ces pratiques d'entretien des cours d'eau sont à mettre en œuvre sur l'ensemble du bassin versant et notamment sur la partie Héraultaise qui dispose de quelques zones de rétention (dont l'impact semble cependant faible) et qui a eu souvent tendance, dans le passé, à pratiquer un curage régulier du cours d'eau conduisant à accélérer les écoulements.

Les bonnes pratiques d'entretien doivent être notamment assurées au travers du programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau.

Sur le bassin du **Répudre**, la problématique est presque identique à celle de la Cesse. Seul le village de Mailhac est soumis à un risque inondation fort. Le programme pluriannuel d'entretien doit également permettre de planifier l'entretien du cours d'eau.

Sur le bassin de **l'Ognon**, des études ont été menées et certaines opérations sont aujourd'hui effectives. En matière de gestion des rivières et notamment de la ripisylve, des travaux de renaturation des berges seront nécessaires suite aux

interventions de curage des cours d'eau préalablement engagées par les ASA locales.

Communes incluses dans le périmètre d'un SAGE

6 communes adhérentes du SIAH du Minervois sont incluses dans le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux des Basses Vallées de l'Aude

Il s'agit de 3 communes audoises :

- Mirepeisset
- Sallèles d'Aude
- Argeliers

Et 3 communes héraultaises :

- Assignan
 - Montouliers
- Villespassans